## République française Département du Pas-de-Calais COMMUNE DE SEMPY

## Séance du vendredi 03 février 2023

Date de la convocation: 30/01/2023

L'an deux mille vingt-trois et le trois février l'assemblée régulièrement

Membres en exercice :

11

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal WIDEHEM,

Présents: Pascal WIDEHEM, Martine BABINSKI, Ludovic

Présents: 10 CUISSOT Didier FRANCKHAUSER Nicolas MARIETTE

CUISSOT, Didier FRANCKHAUSER, Nicolas MARIETTE, Cédric MARTIN, Michel MERLIER, Nathalie PHILIPPE, Sébastien

Votants: 10 POHIER, André SANTUNE

Représentés:

Excusés: Guillaume MERLOT

Absents:

Secrétaire de séance : Nathalie PHILIPPE

# 2023\_014 - Objet : Projet Eoliens Boubers-lès-Hesmond

La séance est ouverte, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal d'un projet de 4 éoliennes entre Saint Deneux et Boubers-Lès-Hesmond.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à :

7 voix pour

1 contre

2 abstentions

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Fait à Sempy le 03 février 2023

Le Maire,

Pascal WIDEHEM

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le / / 20
et publié ou notifié
le / / 20



# Accusé de réception

#### MINISTERE DE L'INTERIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de MONTREUIL

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2023-02-06(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNE DE SEMPY

N° de SIREN: 216207878

Numéro Acte de la collectivité locale: 2023\_014 Objet acte: Projet Eoliens Boubers-lès-Hesmond

Nature de l'acte: Délibérations Matière: 7.1-Decisions budgetaires

Identifiant Acte: 062-216207878-20230203-2023\_014-DE

# **Rapport d'erreur(s):**